

Exercice 2026
Budget Rectificatif N°1
NOTE ORDONNATEUR

Sciences Po Grenoble UGA
L'OUVERTURE AUX MONDES

Conseil d'administration du 08 octobre 2026

Table des matières

Introduction 3
I. Principales évolutions depuis le budget initial 2026 3
1. Des ajustements techniques et des dépenses intervenues après la construction du BI 3
2. Entretien des locaux et recours complémentaire à la sous-traitance 4
3. Actualisation des refacturations de l'UGA 4
4. Masse salariale, emplois et renforts temporaires 4
5. Ressources fléchées et investissement 5
II. Incidence du BR1 sur l'équilibre budgétaire 6
III. Incidence sur le résultat et la situation financière 7
Conclusion ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Introduction

Le budget rectificatif n°1 de l'exercice 2026 a principalement pour objet d'actualiser le budget initial à partir d'éléments connus ou consolidés postérieurement à son adoption. Il ne traduit pas une modification des orientations budgétaires de l'établissement, mais vise à fiabiliser les autorisations ouvertes pour la fin de l'exercice et à intégrer les évolutions intervenues depuis la construction du BI 2026.
L'analyse approfondie de l'exécution et des besoins prévisionnels a en effet montré que, malgré les possibilités de redéploiement entre secteurs budgétaires, plusieurs montants significatifs ne pouvaient être absorbés dans les enveloppes existantes. Ces évolutions concernent selon les cas les autorisations d'engagement (AE), les crédits de paiement (CP), les recettes ou la masse salariale.
Le BR1 intègre ainsi des décalages de calendrier entre exercices, des dépenses dont le montant n'était pas connu lors du BI, des ajustements de facturation, des renforts temporaires de personnels, l'évolution de la subvention pour charges de service public, ainsi que l'actualisation de plusieurs opérations fléchées et d'investissement.

Le BR1 2026 est donc avant tout un budget d'actualisation et de sécurisation de l'exécution, avec des effets différenciés sur les AE, les CP et le résultat comptable.

I. Principales évolutions depuis le budget initial 2026

1. Des ajustements techniques et des dépenses intervenues après la construction du BI

Plusieurs dépenses importantes ont été précisées ou décalées après l'adoption du budget initial. Elles expliquent une part significative du besoin d'ouverture complémentaire en AE et/ou en CP.

- Enquête administrative : la facturation était initialement attendue en 2025. Le BR1 intègre 59 k€ de CP en 2026, ainsi qu'un complément de 20 k€ en AE.
- Frais d'avocats et protections fonctionnelles : les besoins sont réévalués à la hausse de 35 k€ en AE et en CP, au regard des dossiers en cours.
- Cours de FLE : l'ajustement du rythme de facturation conduit à réviser les prévisions d'AE et de CP de 26,6 k€.
- Cotisation AUF : un retard de facturation conduit à inscrire 18,3 k€ de CP supplémentaires en 2026, sans ouverture complémentaire en AE.

2. Entretien des locaux et recours complémentaire à la sous-traitance

La réinternalisation de l'entretien des locaux engagée fin 2025 a été poursuivie en 2026. Un renfort temporaire a été maintenu afin d'accompagner la montée en charge de l'organisation interne. Néanmoins, les besoins constatés, notamment sur la période particulièrement chargée du premier semestre, ne peuvent être intégralement couverts par les effectifs disponibles.
Le BR1 prévoit en conséquence un recours complémentaire à la sous-traitance pour un montant de 40 k€ en AE et en CP. Cette dépense vient en complément des moyens humains mobilisés et ne remet pas en cause l'objectif de réinternalisation.

3. Actualisation des refacturations de l'UGA

Les prévisions relatives aux services mutualisés avec l'Université Grenoble Alpes sont actualisées au regard des montants désormais connus. Les différents ajustements sur les services mutualisés représentent une hausse nette de 46 k€ en AE et en CP.
À cette évolution s'ajoute un rattrapage de facturation de 99 k€ relatif à la DSI UGA. Au total, l'actualisation des refacturations UGA conduit ainsi à un besoin supplémentaire de 145 k€ en AE et en CP, dont 99 k€ relèvent d'un rattrapage et non du coût courant des services mutualisés.

4. Masse salariale, emplois et renforts temporaires

La masse salariale constitue un second bloc important d'actualisation. L'État a confirmé en juillet 2026, avec effet au 1er janvier, la restitution de trois emplois de titre 3 précédemment financés par la FNSP. La composante « masse salariale » de la subvention pour charges de service public est ainsi majorée de 264,0 k€. Cette hausse est partiellement compensée par un ajustement de -23,9 k€ sur la composante fonctionnement, soit une augmentation nette de 240,1 k€ de la SCSP inscrite au BR1.
Cette évolution de recettes ne se traduit toutefois pas immédiatement par une consommation équivalente de masse salariale en 2026. Les recrutements sont engagés progressivement et les postes ne peuvent être pourvus instantanément.

- Organisation DGS/DGSA : à la suite du recrutement du DGS parmi l'équipe de direction existante, deux des trois postes DGS/DGSA seront effectivement occupés jusqu'à la fin de l'exercice 2026.
- Recrutements sur les emplois de titre 3 : lancement des recrutements d'un poste au pilotage et d'un poste à la documentation.
- Entretien : le recrutement sur l'un des trois emplois de titre 3 restitués permettra de pérenniser un poste d'entretien supplémentaire, conformément à l'engagement politique du mandat.

En complément de ces emplois pérennes, plusieurs renforts temporaires ont été identifiés et validés afin d'accompagner des transformations ou des pics de charge ciblés :

- DAJI : renfort sur les enjeux de conformité RGPD.
- Communication : soutien aux projets en cours.
- Ressources humaines : accompagnement du passage de WinPaie à SIHAM Paie.
- Documentation : prolongation de quatre mois d'un renfort de catégorie B.

- Formation continue : renfort consacré au développement du chiffre d'affaires.
- Entretien : maintien d'un renfort temporaire, complété par la sous-traitance mentionnée ci-dessus.

L'ajustement du BR1 permet ainsi de rapprocher la prévision de masse salariale du calendrier réel des recrutements et des besoins temporaires. Tous financements confondus, les crédits de personnel progressent de 103,3 k€ ; cette hausse intègre notamment les nouveaux projets financés sur ressources fléchées.

5. Ressources fléchées et investissement

Le BR1 actualise également plusieurs opérations financées sur ressources fléchées, en intégrant de nouvelles notifications de recettes et les dépenses correspondantes. Sont notamment concernés les dispositifs Prépa Talents, POLA, HandiZen, les actions COMP de vie étudiante, le projet PEPR ENSEMBLE et de nouveaux financements de recherche. Ces mouvements expliquent l'essentiel de la progression des recettes fléchées et améliorent le solde de ce périmètre.

En investissement, les prévisions sont ajustées au calendrier réel des opérations et aux redéploiements intervenus depuis le BI. Tous financements confondus, les crédits de paiement diminuent de 19,7 k€ par rapport au budget initial, malgré l'intégration de nouvelles opérations fléchées en vie étudiante et en recherche.

II. Incidence du BR1 sur l'équilibre budgétaire

Les mouvements décrits ci-dessus se traduisent par une évolution des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes encaissées. La lecture du BR1 doit tenir compte de la nature différente de ces ajustements : certains augmentent les AE sans modifier les CP 2026, d'autres correspondent à des paiements non anticipés au BI, tandis que plusieurs nouvelles dépenses sont compensées par des recettes fléchées.

	Ressources globalisées			Ressources fléchées			Ressources toutes		
	CP BI 2026	CB BR1 2026	CP après BR1 2026	CP BI 2026	CB BR1 2026	CP après BR1 2026	CP BI 2026	CB BR1 2026	CP après BR1 2026
Fonctionnement	2 617 437 €	309 173 €	2 926 610 €	520 136 €	5 871 €	526 007 €	3 137 573 €	315 044 €	3 452 616 €
Investissement	481 200 €	-48 700 €	432 500 €	25 000 €	29 000 €	54 000 €	506 200 €	-19 700 €	486 500 €
Personnel	2 688 720 €	14 750 €	2 703 470 €	622 791 €	88 550 €	711 341 €	3 311 511 €	103 300 €	3 414 811 €
Recettes	5 179 015 €	234 712 €	5 413 727 €	683 910 €	197 451 €	881 361 €	5 862 925 €	432 163 €	6 295 088 €
	-608 342 €	**-40 511 €**	**-648 853 €**	**-484 017 €**	**74 030 €**	**-409 987 €**	**-1 092 359 €**	**33 519 €**	**-1 058 840 €**

Tous périmètres confondus, les crédits de paiement passent de 6,955 M€ au BI 2026 à 7,354 M€ après BR1, soit une augmentation d'environ 398,6 k€. Dans le même temps, les recettes encaissées progressent de 5,863 M€ à 6,295 M€, soit +432,2 k€. Le déficit budgétaire s'améliore ainsi de 33,5 k€, passant de -1,092 M€ au BI à environ -1,059 M€ après BR1.

Cette évolution recouvre des situations différentes selon la nature des ressources. Sur les ressources globalisées, le déficit se dégrade de 40,5 k€, passant de -608,3 k€ à -648,9 k€. À l'inverse, le solde des ressources fléchées s'améliore de 74,0 k€, de -484,0 k€ à -410,0 k€, sous l'effet de nouvelles notifications de recettes et de l'actualisation du calendrier des dépenses correspondantes.

Par masse, l'évolution des CP porte principalement sur le fonctionnement (+315,0 k€) et le personnel (+103,3 k€), tandis que les crédits d'investissement diminuent de 19,7 k€ par rapport au BI. Le BR1 augmente donc le volume des crédits ouverts, mais les recettes nouvelles progressent davantage : le solde budgétaire global s'améliore légèrement.

III. Incidence sur le résultat et la situation financière

L'impact du BR1 sur le résultat comptable est distinct de son impact en comptabilité budgétaire. Les mouvements portant uniquement sur les AE n'affectent pas le résultat de l'exercice. De même, les dépenses d'investissement sont neutralisées dans le passage au compte de résultat, alors que les charges de fonctionnement et de personnel supportées en 2026 ont un effet direct sur le résultat, sous réserve des opérations de rattachement à l'exercice.

Le budget initial 2026 avait été construit avec un résultat prévisionnel déficitaire de 216,1 k€. Après BR1, les charges augmentent de 400,0 k€, pour s'établir à 7,147 M€, tandis que les produits progressent de 407,7 k€, à 6,939 M€. Le résultat prévisionnel est ainsi porté à -208,5 k€, soit une amélioration de 7,7 k€ par rapport au BI. Cette évolution résulte notamment de la hausse des subventions de l'État (+240,1 k€) et des autres subventions (+173,0 k€), qui compensent l'augmentation des charges de personnel (+103,3 k€) et de fonctionnement (+296,7 k€), ainsi qu'un ajustement de -5,4 k€ des autres produits.

CHARGES	Compte Financier 2025	BI 2026	Après BR1 2026	BR1 2026	PRODUITS	Compte Financier 2025	BI 2026	Après BR1 2026	BR1 2026
Personnel	3 045 955 €	3 311 511 €	3 414 811 €	103 300 €	Subventions de l'État	2 397 604 €	1 930 500 €	2 170 632 €	240 132 €
*dont charges de pensions civiles**	0 €	0 €	0 €	0 €	Fiscalité affectée	152 560 €	104 400 €	104 400 €	0 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel	3 209 532 €	3 435 863 €	3 732 572 €	296 710 €	Autres subventions	582 511 €	1 101 529 €	1 274 480 €	172 951 €
Intervention (le cas échéant)	0 €	0 €	0 €	0 €	Autres produits	3 323 332 €	3 394 821 €	3 389 401 €	-5 420 €
TOTAL DES CHARGES (1)	**6 255 487 €**	**6 747 374 €**	**7 147 383 €**	**400 010 €**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**6 456 008 €**	**6 531 250 €**	**6 938 913 €**	**407 663 €**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**200 520 €**			**7 653 €**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**		**216 124 €**	**208 471 €**	
TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel	**6 456 008 €**	**6 747 374 €**	**7 147 383 €**	**407 663 €**	**TOTAL ÉQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel**	**6 456 008 €**	**6 747 374 €**	**7 147 383 €**	**407 663 €**

L'insuffisance d'autofinancement est parallèlement ramenée de 121,5 k€ à 113,9 k€. Compte tenu également de la diminution de 19,7 k€ des investissements prévus, le prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement passe de 627,7 k€ au BI à 600,4 k€ après BR1, soit une amélioration de 27,4 k€. Le fonds de roulement prévisionnel s'établit à 6,573 M€ et le niveau de trésorerie à 7,588 M€ ; ces niveaux demeurent supérieurs aux seuils de soutenabilité.

	Compte Financier 2025	BI 2026	Après BR1 2026	BR1 2026
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	39 097	-627 740	-600 387	27 353
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	148 227	402 619	445 453	42 834
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-109 130	-1 030 359	-1 045 840	-15 481
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	7 173 087	5 712 913	6 572 700	859 787
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 461 141	-1 515 888	-1 015 688	500 200
Niveau de la TRESORERIE	8 634 228	7 228 801	7 588 389	359 587